

# L'EAU

## n'est pas une marchandise



Collectif pour une gestion publique et transparente de l'eau et de l'assainissement

## Concarneau passe en régie QBO reste en gabegie\*

C'est la bonne nouvelle de ce début d'année : Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) vient de décider de gérer l'eau en régie.

À Concarneau comme ailleurs, la loi « NOTRE » a imposé le transfert de la compétence Eau et Assai-

taines communes étant en régie et d'autres en délégation de service public. Comme à QBO encore, les contrats de délégation de service public arrivent à échéance en cette année 2023.

Les élus de CCA ont su saisir l'occasion qui s'of-

à cette importante décision.

Rappelons que, dans la même situation, les élus de QBO se sont contentés d'annoncer la création d'une société publique locale (SPL), simple outil de gestion, qui est bien loin de voir le jour (puisque'il faudra obligatoirement trouver un autre partenaire territorial en dehors de QBO) et qui, de toute façon, ne nous prémunira pas contre de nouvelles délégations de service public.

On le voit, en cette occasion comme en d'autres, quand la volonté politique est bien affirmée les difficultés techniques trouvent une solution. Mais à l'inverse, quand on est incapable d'affirmer un choix clair, ces mêmes difficultés sont un prétexte commode pour ne rien faire.

JYLB

**Nota bene :** Notre correspondant à Concarneau a découvert que CCA a passé, comme QBO, un contrat d'assistance à maîtrise d'œuvre pour aider à la décision sur le mode de gestion. Mais, surprise, ce contrat a coûté 4 fois moins cher à CCA qu'à QBO.

Alors certes, il y a bien moins d'habitants à CCA qu'à QBO mais pas dans de telles proportions. D'autre part, les élus de CCA ont reçu de leur prestataire un diagnostic complet de leurs réseaux d'eau et d'assainissement. À QBO, on attend toujours. C'est qui les pigeons ?

\***Gabegie :** Désordre dans une administration, dans une entreprise, un pays.

Les Délégations de service public (DSP) de l'eau à Quimper, puis à Quimper Communauté, négociées entre la collectivité publique et les entreprises privées, sont une suite ininterrompue de scandaleux surprofits réalisés par ces dernières sur le dos des usagers. Lesquels sont grossièrement masqués par des comptes financiers entièrement pipeautés.

La Chambre régionale des comptes (CRC) nous le révélait il y a vingt ans dans un « Rapport d'observation » (2003), concluant à des surprofits d'un montant de 9 millions d'euros pour 5 années de DSP. Comment nos élus, a priori attachés à la défense du bien commun, pouvaient-ils laisser passer ça ? Tout simplement en n'y regardant pas de plus près : l'ensemble des documents financiers produits par le délégataire (alors la seule entreprise Véolia) ne « permettant pas à la collectivité de connaître la réalité financière des contrats ». Vingt ans de DSP plus tard, la seule chose qui a changé c'est que les actionnaires de Véolia doivent maintenant partager leur gâteau avec la Saur (Bouygues) pour l'assainissement.

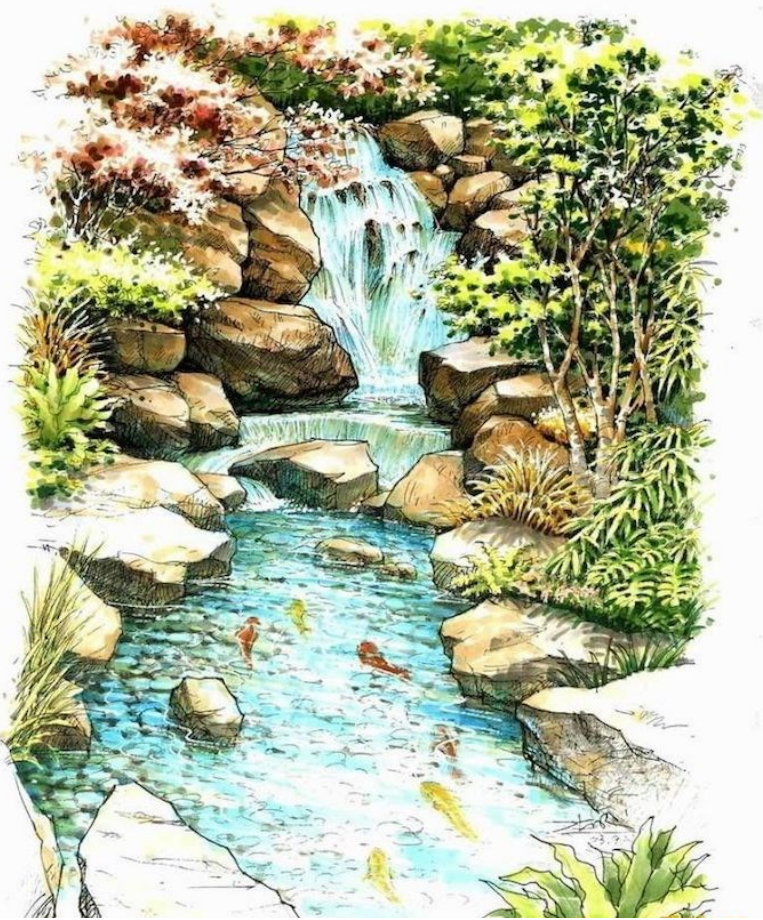
Une gestion  
à vau-l'eau

Un cabinet d'audit privé, Espélia, dans un rapport rendu public l'an dernier, confirmait que les comptes de Veolia et de la Saur sont toujours aussi insincères : les deux compères affichant année après année d'importants déficits d'exploitation. Entièrement fictifs, il va de soi !

Pour résumer, dans la vie merveilleuse (pour les actionnaires) de nos DSP « eau », les charges prévisionnelles, la base de l'établissement des prix du contrat, sont systématiquement sous-évaluées afin de faire paraître moins cher qu'une régie publique (ce qui s'est passé en 2010 lors du renouvellement du contrat). Elles s'accroissent ensuite fortement – en l'absence de contrôle de l'acteur public, qui regarde ailleurs – afin de faire remonter des profits aux sièges des entreprises d'où l'apparition de (faux) déficits d'exploitation sur place. Le tour est joué, les usagers sont floués et ça dure depuis 37 ans !

Voilà qui réjouit manifestement nos responsables politiques puisque nous en reprenons pour au moins 5 ans... Si la population ne se révolte pas, la « bande à bonne-eau » n'a pas fini de faire des vagues...

DB



nissement aux communautés d'agglomération à partir de janvier 2020.

Les neuf communes de CCA avaient anticipé et c'est dès 2018 que « l'agglo » a géré le service.

En 2020, année électorale, les élus ont engagé une réflexion sur le mode de gestion à adopter. Pour eux comme pour les élus de QBO, la situation du territoire au regard de l'eau et de l'assainissement est contrastée : cer-

frait à eux et ont donc opté pour la gestion publique de l'eau (pour ce qui concerne l'assainissement, la régie devrait arriver en fin de mandat ou au début du prochain). Pour tenir compte des difficultés techniques, et notamment de la pénurie de personnel compétent, le passage va se faire progressivement et la régie sera installée sur l'ensemble du territoire en 2026. On peut seulement regretter que la population n'ait pas été associée

